

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Galilée

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX:
ROUBAIX Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléph. 9-85
3, rue Fidele Lehoucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

NOTRE ENQUÊTE A TRAVERS LES MARCHÉS DE LA RÉGION

A AVESNES-SUR-HELPE, CENTRE D'ÉLEVAGE

Depuis un certain temps les éleveurs producteurs, élevant de nombreuses productions et demandant ce qui devient la viande qui est vendue 4 et 4 fr. 25. Le prix de la qualité marchande qui était de 6 fr. 50 en 1930 est tombé à 4 fr. 25.

Beaucoup sont obligés de vendre avec 500 francs de perte et quelquefois plus de détail acheté ou avril après avoir engraisé ce bétail et couru divers risques.

café, huile d'arachide, savon ; sur l'ensemble de 6 denrées, la différence serait de 5 %.

Un étalement accordé 6 % à ses actionnaires à titre de ristourne et l'autre accordé des bons-primés pouvant être évalués à environ 1.50 %.

LA CONFECTION POPULAIRE

C'est surtout dans la confection populaire que les prix ont diminué. Une réduction a été faite chez les commerçants



LES MARCHANDS DE BEURRE ET DE VOLAILLES AU MARCHÉ D'AVESNES-SUR-HELPE

A la foire de la Saint-Gérard, tenue le 14 octobre à Aurillac, une nouvelle baisse a été enregistrée sur tous les animaux. Baisse encore plus sensible sur les bovins. Cette baisse est d'environ 2.000 francs par tête sur les vaches laitières ; de 800 à 1.000 francs sur les taureaux ; de 500 à 600 fr. par tête sur les génisses d'un an.

File est encore beaucoup plus sensible chez les commerçants détaillants forains ou les prix de vente des tabliers, robes d'hiver, chemises d'homme, blouses, chandails, pull-over sont vendus à des prix relativement bon marché.

Pour nous résumer la tendance est à la baisse sur l'ensemble des articles en laine, coton et confections diverses, mais elle ne s'est pas encore fait assez sentir, particulièrement sur la viande de boucherie et sur les chausseries.

LES PRIX DE DÉTAIL

Ancienne baisse correspondante n'a été constatée chez les bouchers détaillants de la région.

A ce sujet, une enquête impartiale a été faite et voici les renseignements fournis par les éleveurs et des négociants en bestiaux de la région :

Le marché d'Avesnes est un des plus importants de la région. Outre le marché au beurre, le plus important, qui donne lieu à de nombreuses transactions à la place d'Armes et toutes les rues avoisinantes sont remplies de marchands forains.

Les marchands de légumes étrangers viennent également concurrencer les commerçants locaux en vendant à des prix inférieurs.

Aujourd'hui, nous ont-il dit, les bouchers achètent les meilleurs animaux gras (beufs ou génisses), du pays sur le prix de 4 fr. 50 le demi kilo de viande, les vaches courent un peu moins cher. Ils revendent les bœufs morceaux à 4 fr. 50 le demi kilo ; le pot-au-feu, cubite, épaule, côtes etc., à 6 et 7 fr. le demi kilo ; les morceaux de choix avec os 8 fr. le demi kilo ; le bifteck ordinaire 10 fr. le demi kilo ; l'aloyau 12 fr. le demi kilo.

Les marchands se plaignent du prix élevé du transport, des frais généraux, impôts, licences, enfin d'affaires, impôts sur les bénéfices etc...

Le consommateur qui achète, trouve parfois le prix exagéré, mais parle cependant sans trop maugréer.

Le fillet dont on cause beaucoup, ne mérite pas d'être cité, tant l'entre pour une minime partie du poids total. Il est vendu beaucoup plus cher. Il apparaît que les prix ci-dessus seraient susceptibles d'une réduction de 1 à 2 francs par kilo.

Le porc est encore plus flagrant chez les charcutiers qui achètent les porcs 4 et 4 fr. 25 le demi kilo rendu à l'étal et qui les revendent à 5, 6,50 et 9 fr. et plus le demi kilo.

Il prétendent ne savoir que faire de leur saindoux, mais ce produit vient s'ajouter au bénéfice de notre porc en ligne de compte dans le prix de vente. On s'attend à ce que dans une région d'élevage les prix soient encore si élevés. Il est cependant à supposer qu'une baisse ne tardera pas à se faire sentir, les consommateurs préférant s'abstenir de consommer le bœuf et acheter de préférence de la volaille, des lapins, etc...

En ce qui concerne la viande de cheval une baisse a été constatée tant chez les forains que dans les boucheries chevalines.

Le vin n'a guère subi de baisse non plus, malgré la mévente des viticulteurs.

LES PRODUITS MARAÎCHERS

Beaucoup de consommateurs employés dans les usines se groupent en commun, d'autres sont actionnaires à des Coopératives. On réussit ainsi à se procurer à domicile des pommes de terre Esterlingen à 60 francs les cent kilos alors que dans le commerce de demi gros et privé, ces mêmes pommes de terre sont vendues 75 et 80 francs.

Pour nos lecteurs :
NOTRE PAGE SPORTIVE
EN QUATRIÈME PAGE

Pour nos Lectrices :
NOTRE PAGE FEMINE
EN SIXIÈME PAGE

A CENT A L'HEURE, UNE AUTO SE JETA SUR UN CAR ET FIT DEUX VICTIMES

Sur la route de France à Nice, une voiture conduite par M. Boeckhuyzen, est entrée à 100 kilomètres à l'heure dans un car arrêté. Un des occupants de la voiture, M. Danon est mort des suites de ses blessures. Le conducteur est dans un état grave.

Du Prétoire au Séminaire



Voici M. Robert STAHL, de LILLE, qui vient à l'âge de 26 ans, d'entrer au séminaire dans l'intention de recevoir la prêtrise, mais en manifestant le désir de continuer l'exercice de son ancienne profession d'avocat. Post-on étra à la fois séminariste et avocat ?... Voilà un cas qui suscite de vives discussions.

TRAGIQUE PARTIE DE CHASSE à Bruay-sur-Escout

Dans une hutte, on a retrouvé deux cadavres et un mourant, victimes d'une asphyxie accidentelle

Dimanche matin on a découvert, dans une hutte de chasse au marais, deux cadavres et un mourant. L'accident est dû à l'asphyxie par l'oxyde de carbone provenant d'un calorifère que les victimes avaient allumé pour passer la nuit. Voici les faits :

ASSOCIATION DE CHASSEURS

Dans la coquette commune de Bruay-sur-Escout, au lieu dit « Le Marais de Thiers » se trouve un étang où, tous les nuits, au début de la saison, on vient à l'affût pour tirer le gibier de passage. Pour ce genre de chasse, les amateurs se forment en association, prennent leur jour de chasse au marais où ils viennent pour 24 heures. Un de ces groupes, au Marais de Thiers, était formé par MM. Emile Delmotte, 26 ans, demeurant à Beuvrages, Clovis Deprez, 19 ans, demeurant à Bruay, rue Jean-Jacques-Rousseau ; Raoul Loreaux, 38 ans, rue des Mercuriens, à Bruay, et René Lechiffart, 28 ans, rue Voltaire, à Bruay. Ce groupe devait chasser la nuit du samedi au dimanche. Rendez-vous avait été donné à la « hutte » qui leur sert deabri et qui comporte tout le confort désirable.

UN CHASSEUR QUI L'ÉCHAPPE BELLE

Donc samedi, vers 17 heures, deux chasseurs arrivaient à la hutte, MM. Lechiffart et Loreaux. Vers 22 heures, M. Clovis Deprez vint les retrouver. On bavarda un moment, entre camarades en attendant un quatrième chasseur, M. Delmotte. Les amis prirent vraisemblablement une légère collation avant de s'allonger dans la salle d'affût. On arrangea le feu avant de se coucher. Quant à M. Delmotte, il n'était pas venu au Marais, ayant été invité à chasser en plaine, à Saint-Saulve.

VISION D'ÉPOUVANTE

Dimanche matin, vers 8 h. 30, M. Delmotte, qui s'en revenait de Saint-Saulve, passait à proximité de l'étang où il aurait dû se trouver avec ses camarades, remarqua que les « appels » étaient toujours à l'eau. Intrigué, il se mit à se balader en caoutchouc et se dirigea vers la hutte dont il trouva la porte fermée, la clé à l'intérieur. Il frappa à plusieurs reprises ; personne ne lui répondit. De plus en plus intrigué, il péta l'oreille et perçut comme des râles venant de l'intérieur. Possédant une clé, il l'introduisit dans la serrure et fut assez heureux de faire tomber l'air. Il fut enfin admis à porter. Un spectacle d'épouvante s'offrit à ses yeux. Sur une couchette il vit M. Clovis Deprez, les deux mains rapprochées de la face, ne donnant plus signe de vie. Au pied de la couchette, M. Raoul Loreaux gisait, le corps à moitié enroulé dans son matériel, qu'il avait entraîné dans sa chute. La face tournée vers la porte et les yeux fermés, il avait la tête appuyée contre un mur. M. René Lechiffart, qui lui respirait encore. Tout de suite il entraîna le corps jusqu'à la porte et fit l'essai en vain de lui faire reprendre connaissance. N'y parvenant pas, il courut jusqu'au domicile de Mme Deprez, mère de Clovis, dont l'habitation est située à environ 150 mètres de la hutte. La pauvre mère, affolée, demanda des secours aux voisins qui se mirent en devoir de sortir les malheureux de la hutte. Pendant l'opération, M. Delmotte était allé quérir M. le docteur André qui arriva presque aussitôt sur les lieux. Le praticien ne put que constater le décès de M. Deprez et de Loreaux, puis s'employa à sauver M. Lechiffart.

L'ENQUÊTE DE LA GENDARMERIE

Aussitôt la nouvelle parvenue à la gendarmerie d'Anzin, l'adjudant Lhussiez commandant la brigade, le maréchal des logis-chef Nilleret et le gendarme Legendre se rendirent sur place et commencèrent une enquête pour établir les causes de ce terrible drame.

La hutte où furent trouvés les victimes est très élevée comme toutes les huttes d'affût. Face à l'étang, un petit creneau de 10 centimètres sur 8 était ouvert. Dans le calorifère, du charbon continuait à se consumer. Les gendarmes en déduisant qu'avant de s'écouler, un des chasseurs activa le feu au moyen de charbon demi-gras, puis le couvrit avec du schlamme, appelé vulgairement « flu ».

« Par suite de l'insuffisance de la ventilation, le flu, dont la couche se trouvait en contre-bas du trou de la cheminée, se forma en croûte dure empêchant toute évacuation de l'oxyde de carbone, qui se répandit dans la hutte en passant par la grille de dessous, produisant l'asphyxie des malheureux chasseurs endormis.

LES VICTIMES

La nouvelle, qui se répandit comme une traînée de poudre, jeta la consternation dans toute la commune et les environs où les victimes sont très honorablement connues. M. Raoul Loreaux laisse une veuve et un enfant ; M. Clovis Deprez, célibataire, était très connu dans le monde sportif surtout des amateurs de football, il était, du reste, un des meilleurs joueurs de l'équipe du Club Athlétique de Valenciennes. Quant à M. René Lechiffart, il est marié sans enfant.

L'état de M. Lechiffart est très grave, sinon désespéré. Selon le docteur André, les deux victimes auraient succombé entre 5 et 6 heures du matin.

C. M.

UN RENTIER S'EST SUICIDÉ APRES DES PERTES EN BOURSE

Un rentier originaire des Vosges, M. Emile Feyer, 52 ans, habitant à Nicville, avenue Cernusch, père de 6 filles, et ayant sa femme malade, avait perdu, ces derniers temps, beaucoup d'argent à la Bourse. Étant très connu dans le monde sportif, il fut découvert. Il recut, hier, la visite d'un représentant de l'établissement de crédit qui venait lui demander de couvrir la banque par un versement. M. Feyer répondit qu'il le ferait sous peu. Mais après le départ de l'employé, il s'enferma dans sa chambre — qui était voisine de celle de sa femme — et se tira en se tirant une balle de revolver dans la tempe droite.

HORRIBLE DRAME DE LA FOLIE

On annonce de Rome, qu'un maître charpentier a tué dans un accès de folie ses deux enfants, âgés de 8 et 11 ans.

Les Cérémonies de la Toussaint

Une foule nombreuse s'est rendue hier dans les cimetières, fleurissant les tombes des parents et amis disparus, et partout des manifestations officielles du culte des morts ont été organisées

De tout temps, la Toussaint a été considérée, par les vénéralés, comme une fête du souvenir envers les morts. A des degrés différents, tout le monde manifeste le culte qu'il a consacré des disparus qui furent chers. Une pensée



LES CÉRÉMONIES D'HIÉR, A LILLE

En haut : Le cortège officiel se rendant au cimetière du Sud.

En bas, de gauche à droite : MM. MASSON et SAINT-VENANT, adjoints au Maire et M. le Commandant PÉROT, prononçant leur discours aux cimetières du Sud et de l'Est.

Gustave Delory, Edouard Delesalle, Aimé Taffin, Verhaeghe, Corsin, Cnudde, et celles des victimes de la catastrophe des Dix-huit Fontaines.

Devant le Monument aux Soldats Morts pour la France, M. Masson prit la parole. M. le commandant honoraire Pajot parla à son tour devant le Monument du Souvenir Français, puis le cortège se dispersa.

Durant toute la journée, une foule très dense n'a cessé de circuler dans les allées des deux nécropoles, apportant des fleurs sur les tombes des parents et amis disparus.

A ROUBAIX

C'est sous un ciel printanier et par un soleil éclatant que se dérouleront les cérémonies du souvenir.

Au début de la matinée, les très nombreuses sociétés locales se grouperont rue de la Gare puis musquées en tête, l'immense cortège précédé par le Conseil Municipal, se déroula dans les rues de la ville entouré des haies de curieux.

Des gerbes furent déposées au monument aux morts et au cimetière devant les monuments aux victimes de la guerre et aux victimes du travail.

Une foule immense ne cessa de défiler pendant toute la journée dans la nécropole toute parée de fleurs.

A LILLE

La fête de la Toussaint a été favorisée par un temps magnifique. Dans la matinée, deux cortèges groupant les sociétés locales, avec leurs drapeaux, la Musique municipale et celle du 43e R. I., les autorités et une foule nombreuse, se sont formés place de la République pour se rendre l'un au cimetière de l'Est, l'autre au cimetière du Sud.

Au cimetière de l'Est, devant le Monument du Souvenir Français, des discours furent prononcés, par M. Charles Saint-Venant, adjoint au maire de Lille, représentant M. Roger Salengro et par M. le général Becker.

Les autorités allèrent ensuite s'incliner sur les tombes de MM. Jacquet, Ver-

quelques mots échangés à la mémoire d'une personne décédée et qu'on a bien connue, une visite au cimetière...

Mais depuis la guerre, la Toussaint revêt un caractère plus solennel. C'est dans tous les cimetières il y a les tombes des soldats morts en combattant et dans chaque commune, petite ou grande, dans toute la France, une manifestation du souvenir est organisée. Cortèges imposants, cérémonies religieuses, recueils, discours, rien n'y manque.

On n'a pas oublié ! et c'est dans les cours que vit comme une petite flamme immortelle, l'impérissable souvenir pour ceux « qui ont des droits vivants » et de qui le poète a dit :

« Parmi les plus beaux noms, leurs noms sont les plus beaux ! »

Ce sont ceux qui moururent d'une manière à la fois simple et sublime à cause de la guerre, ceux dont les tombes dans les immenses nécropoles nationales des anciens champs de bataille de Notre-Dame-de-Lorette, de Neuville-Saint-Waast, de Souchez, etc., s'alignent tristement, toutes pareilles avec la simple croix de bois.

LE DIMANCHE SPORTIF DANS LA RÉGION



EN HAUT : Une phase du match de Football-Association qui mettait aux prises hier à Lille pour la Coupe Sochaux, le team premier de l'Olympique Lillois et celui de l'A.S. Cannes. On voit au centre Vinkelmann, inter-gauche de l'Olympique s'apprêtant à shooter au but.

EN BAS : Un instantané pris au cours du match de rugby qui opposa, à Lambart, l'Iris-Club Lillois et l'Excelsior A.C. de Roubaix. Notre photo a été prise lors d'une descente, particulièrement dangereuse des Irismen.

LIRE LES COMPTES RENDUS DE CES RENCONTRES ET CEUX DE TOUTES LES MANIFESTATIONS QUI SE SONT DÉROULÉES HIÉR EN RUBRIQUE « SPORTS ».

UN AGENT DE POLICE TUÉ PAR UN BANDIT QU'IL ALLAIT ARRÊTER A BRUXELLES

Après une lutte farouche, le meurtrier put être arrêté et désarmé

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Depuis un certain temps, la police de Bruxelles recherche un nommé De-cooster, auteur de plusieurs cambriolages audacieux. Depuis sa sortie de la prison, il y a quelques semaines, De-cooster s'était spécialisé dans les vols avec bris de vitrines. Il avait commis de nombreux vols dans toute l'agglomération bruxelloise. Plusieurs fois il a été surpris mais chaque fois il était parvenu à s'enfuir, un soir même en assommant un agent de police à coups de bouteille sur la tête.

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'agent de police Tielmans, de Saint-Gilles, apprit que le malfaiteur se trouvait dans un café de la place Baro. Le policier s'y rendit immédiatement, mais à peine entré dans l'établissement que le cambrioleur se mit à tirer sur lui plusieurs coups de revolver. Une balle atteignit l'agent de police au plein cœur. De-cooster prit la fuite, poursuivi par plusieurs témoins du drame. Un agent de police de service au boulevard du Midi, le poursuivit avec plusieurs personnes. On put le rattraper. L'homme se défendit avec énergie et tira plusieurs coups de revolver sur l'agent de police, mais les balles se logèrent dans le bras de l'assassin. Au même moment arrivèrent deux policiers qui aidèrent le policier à maîtriser le bandit et à le désarmer. Il fut conduit au commissariat de police.

Pendant ce temps, la victime était transportée à l'hôpital où elle décéda peu après son admission. Le policier tué était marié et sans enfant.

Quant au meurtrier De-cooster, on croit qu'il est le complice d'un autre bandit qui assassina l'agent Lagay qui voulait l'arrêter au moment où il cambriolait un immeuble de la chaussée de Mons.

On a interrogé, hier matin, au Parquet, une Française demeurant rue des Plantes, maîtresse de De-cooster.

NOTRE ALMANACH POUR 1932 EST PARU 1 fr. 85 EN VENTE PARTOUT

M. PIERRE LAVAL SERA DE RETOUR A PARIS AUJOURD'HUI

Il rendra compte demain à ses collègues des résultats de son voyage à Washington

M. Pierre Laval débarquera aujourd'hui, à 9 h. 30, au Havre. Il sera de retour à Paris l'après-midi, vers 14 h. Demain, dans la matinée, un Conseil des ministres se tiendra à l'Élysée, sous la présidence de M. Paul Doumer. Le président du Conseil y rendra compte, au chef de l'État ainsi qu'à ses collègues, des conditions dans lesquelles se sont déroulées les entrevues de Washington et des conclusions auxquelles ont abouti ses entretiens avec le président Hoover.

C'est également au cours de cette réunion gouvernementale que sera définitivement arrêtée la date de la convocation des Chambres en session extraordinaire. Cette date sera, selon toute vraisemblance, celle du 12 novembre.

Enfin, il est vraisemblable que M. Pierre Laval tiendra à expliquer devant la Commission des affaires étrangères et devant la Commission des finances, sur les résultats de son voyage aux États-Unis et demandera à être entendu par celles-ci sur le plus tôt possible.

A BORD DE « L'ILE DE FRANCE »

Au début de son voyage de retour, M. Pierre Laval a été très sollicité de questions sur le sens du paragraphe contenu dans le communiqué de Washington et sur rapportant à la sécurité, aux dettes et aux réparations. Le Président du Conseil français s'est dérobé à l'interview par la raison qu'il réserve très naturellement des explications complètes à ses collègues du gouvernement et est resté dans un mutisme presque absolu.

LE DÉSARMEMENT ET LA SÉCURITÉ

Il n'en est sorti que pour une déclaration très courte et très précise.

« La France, a-t-il dit, restera maîtresse de sa sécurité aussi longtemps que les puissances n'auront pas, par un moyen efficace, réalisé l'organisation solide et durable de la paix, comme nous l'avons dit à Washington. »

Un de nos confrères basiliens, pour des éclaircissements sur un passage du communiqué, celui relatif aux obligations gouvernementales, M. Laval sourcil, réfléchit un moment puis dit : « Le régime légal, celui-là même qui est contenu dans le plan Young. »

« Que signifie les mots nouvel arrangement dont il est alors question ? »

« Il est exact, répond le président, que nous avons envisagé pour la période de dépression économique un nouvel arrangement des dettes internationales sans que nous ayons